

# Programme du PTB pour les élections communales 2018 à Saint-Nicolas

« Secouons les ! »

## Table des matières

Introduction.....	5
Nos priorités pour la commune.....	6
1. Stop aux taxes injustes.....	7
a. Notre vision.....	7
b. Ce que nous voulons.....	7
Premier pilier : une taxation plus juste des déchets.....	7
Deuxième pilier : un glissement fiscal vers les grandes entreprises.....	8
Troisième pilier : une baisse des centimes sur le précompte immobilier.....	8
Quatrième pilier : majorer d'au moins 15 % le Fonds des communes.....	8
c. Notre position.....	8
Premier pilier : une taxation plus juste des déchets.....	8
Deuxième pilier : un glissement fiscal vers les grandes entreprises.....	10
Troisième pilier : une baisse des centimes additionnels sur le précompte immobilier.....	11
Quatrième pilier : majorer d'au moins 15 % le fonds des communes en Région wallonne.....	11
2. Une commune qui permet à chacun d'avoir un logement abordable.....	11
a. Notre vision.....	11
b. Ce que nous voulons.....	12
Premier pilier : une politique ambitieuse et moderne du logement social et public.....	12
Deuxième pilier : Une grille des prix locatifs et un label de contrôle du logement sur le marché locatif.....	12
Troisième pilier : Tolérance zéro pour les logements vides.....	12
c. Notre position :.....	13
Premier pilier : une politique ambitieuse et moderne de construction de logement public et social grâce à une coopérative communale.....	13
Deuxième pilier : une grille des prix locatifs et un label de contrôle du logement sur le marché locatif.....	14
Troisième pilier. Une politique immobilière urbaine active.....	15
3. Une commune qui mise sur l'emploi comme barrage à la pauvreté.....	17
a. Notre vision.....	17
b. Ce que nous voulons.....	17
Premier pilier : Nous concentrerons nos efforts sur le maintien et la création d'emplois publics à la commune.....	18
Deuxième pilier : Nous allégerons la pression fiscale sur les ménages.....	18
Troisième pilier : Nous concentrerons la lutte contre la pauvreté en donnant plus de moyens aux usagers du CPAS.....	18
Quatrième pilier : Nous concentrerons nos efforts sur la création d'infrastructures de base pour aider au bien-être dans les quartiers.....	18
Cinquième pilier : Nous instaurerons l'octroi automatique des droits.....	19

c.	Notre proposition.....	19
	Premier pilier : nous concentrons nos efforts sur le maintien des services et des emplois publics à la commune.....	19
	Deuxième pilier : Nous allégerons la pression fiscale sur les ménages.....	19
	Troisième pilier : Nous concentrerons la lutte contre la pauvreté en donnant plus de moyens aux usagers du CPAS.....	20
	Quatrième pilier : Nous concentrerons nos efforts sur la création d'infrastructures de base pour aider au bien-être dans les quartiers.....	21
	Cinquième pilier : Nous instaurerons l'octroi automatique des droits.....	22
4.	Une commune qui défend le droit à l'emploi.....	23
a.	Notre vision.....	23
b.	Ce que nous voulons.....	23
	Premier pilier : Nous implanterons plus de services publics de proximité.....	23
	Deuxième pilier : Nous donnerons aux services communaux les moyens suffisants pour leurs missions.....	23
c.	Notre position.....	23
	Premier pilier : Nous implanterons plus de services publics de proximité.....	24
	Deuxième pilier : Nous donnerons aux services communaux les moyens suffisants pour leurs missions.....	24
5.	Pour une commune mobile.....	26
a.	Notre vision.....	26
b.	Ce que nous voulons.....	26
	Premier pilier : investir dans la sécurité routière et l'entretien des routes et des trottoirs.....	26
	Deuxième pilier : des transports en commun performants comme colonne vertébrale.....	26
	Troisième pilier : un nouveau système communal de libre service de voitures à l'hydrogène.....	27
c.	Notre position : .....	27
	Premier pilier : investir dans la sécurité routière et l'entretien des routes et des trottoirs.....	27
	Deuxième pilier : des transports en commun performants et gratuits.....	27
	Troisième pilier : un nouveau système communal de libre service de voitures à l'hydrogène.....	28
6.	Ethique et démocratie : une commune sans profiteurs.....	30
a.	Notre vision : .....	30
b.	Ce que nous voulons.....	30
	Premier pilier : Un Bureau de la transparence et de l'éthique.....	30
	Deuxième pilier : Transparence totale.....	30
	Troisième pilier : Mettre un terme aux salaires exorbitants injustifiés.....	31
	Quatrième pilier : Mettre en place de nouvelles entreprises intercommunales, autrement dit des entreprises citoyennes publiques 3.0.....	31
	Cinquième pilier : Appliquer le décumul intégral.....	31
c.	Notre position.....	32
	Premier pilier : Un bureau de la Transparence et de l'éthique.....	32
	Deuxième pilier : Garantir la transparence totale.....	33
	Troisième pilier : Mettre fin aux salaires exorbitants injustifiés.....	33
	Quatrième pilier : Mettre en place de nouvelles entreprises communales, à savoir des entreprises citoyennes 3.0.....	34
7.	À fond pour la jeunesse et l'enseignement.....	35
a.	Notre vision : .....	35
b.	Ce que nous voulons.....	35
	Premier pilier : Augmenter les chances de réussite en recourant à des classes moins peuplées et en multipliant le nombre d'enseignants.....	35
	Deuxième pilier : Supprimer les seuils financiers et rendre effective la gratuité.....	36

Troisième pilier : Investir dans la rénovation et la construction de nouvelles écoles.....	36
Quatrième pilier : L’enseignement reste une tâche incombant à un État démocratique.....	36
c. Notre position.....	36
Premier pilier : Augmenter les chances de réussite en recourant à des classes moins peuplées et en multipliant le nombre d’enseignants.....	36
Deuxième pilier : Supprimer les seuils financiers et rendre la gratuité effective.....	37
Troisième pilier : investir dans la rénovation et la construction de bâtiments scolaires.....	38
8. Une commune verte et agréable à vivre.....	39
Premier pilier. La lutte contre les particules fines.....	39
Troisième pilier. Un grand plan d’investissement pour rénover l’ensemble des bâtiments publics.....	39
Quatrième pilier. Moins de déchets.....	39
Cinquième pilier. Une ville propre.....	40

Chers Saint-Niclosiens,  
Chères Saint-Niclosiennes,

Depuis presque trois ans maintenant, nous travaillons avec l'équipe locale du PTB, à construire la section du parti de gauche à Saint-Nicolas. Nous savons que le changement sera le fruit d'un rapport de force. Si nous voulons que les habitants de la commune soient respectés, il est nécessaire de construire une section solide, qui va savoir aider les Saint Niclosiens à défendre leurs droits. Comme nous le faisons actuellement en organisant des actions contre la fermeture de la dernière agence bancaire de Tilleur par exemple.

Les priorités politiques que nous voulons défendre sur Saint-Nicolas, nous les avons définies avec vous, sur base de la plus grande enquête jamais réalisée sur la commune. Près de 200 citoyen.ne.s ont rempli notre Grande enquête électorale l'hiver dernier. Et c'est sur base de ces résultats que nous avons définis nos priorités pour la campagne à venir.

Le PTB n'est pas un parti comme les autres, nous refusons la logique de l'austérité et le fatalisme des gestionnaires actuels. Nos élus vivent avec un salaire moyen de travailleur, et c'est ce que nous continuerons à faire si nous sommes élus. Marre des politiciens à la Publifin qui gagne 500€ la minute et qui se disent de gauche ! Non, il est temps de retrouver des élus de gauche proches des travailleurs.

À Saint-Nicolas, nous voulons les secouer. Nous voulons nous battre pour une commune sans pauvreté. Une commune dans laquelle les taxes ne pèsent pas autant sur le portefeuille des habitants. Nous voulons des logements de qualité avec des loyers accessibles. Pour nos jeunes, il faut plus de soutien scolaire et un enseignement réellement gratuit.

Notre ambition pour ces élections communales est double. D'une part, nous voulons obtenir nos premiers élus dans la commune pour faire entendre la voix de la gauche et des travailleurs au conseil communal. Lors des précédentes élections, nous avons failli obtenir un élu sur la commune. Cette fois-ci, nous avons bien l'ambition d'obtenir plusieurs élus. D'autre part, nous voulons aussi garantir l'existence d'une section solide, capable de mener la lutte avec les habitants, pour construire un rapport de force sur le terrain.

Tout cela, nous voulons l'obtenir avec vous. Pas de promesses en l'air, pas de blabla, si nous voulons une commune où les besoins des gens sont pris en compte, nous devons nous battre toutes et tous ensemble pour obtenir ces droits. Cela se passera dans le conseil mais aussi dans la rue.

Vous aussi vous voulez les secouer et vous battre pour une commune à la mesure des gens? Aidez-nous à envoyer les premiers élus du PTB au conseil communal de Saint-Nicolas.

Rosa Terranova, tête de liste et présidente de la section du PTB Saint-Nicolas.

# Introduction

Pendant plus de 150 000 ans, l'homme, l'Homo sapiens, a vécu en petits groupes de chasseurs cueilleurs. Ce n'est que bien plus tard, c'est-à-dire il y a moins de 10 000 ans, que ces sociétés primitives ont commencé à développer de nouvelles techniques et que les choses ont changé. Les tribus nomades sont devenues sédentaires, culture et élevage ont pris le dessus. À partir de là, les techniques ont évolué très vite : canaux d'irrigation, fertilisation, animaux de trait, charrues à roues, voiliers, cuivre, bronze, verre, calendriers solaires, écriture, système numérique... La population augmente ; l'homme peut produire bien plus que les quantités nécessaires et constituer une réserve en cas de mauvaise récolte et mauvaises conditions climatiques. Ce surplus est stocké et conservé par un groupe de personnes qui se l'approprient. C'est à ce moment-là que la société se divise en classes. C'est également à cette période, il y a 5 000 ans environ, qu'apparaissent les premières villes. La ville a toujours été un lieu marqué par les différences de classes. Le contraste entre propriétaires et démunis a traversé toutes les villes, des antiques cités sur le Nil, le Fleuve jaune et le Mékong aux cités esclavagistes, comme Athènes et Rome, jusqu'aux villes féodales comme Liège.

Le conflit entre riches et pauvres a toujours existé et existe encore aujourd'hui. Avec le développement du capitalisme et l'arrivée des industries, de nouveaux lieux de vie se sont créés autour des industries. Dans le bassin liégeois, le développement des mines et de la sidérurgie a nécessité une main d'œuvre importante qui s'est logée aux alentours de ces entreprises. C'est de cette façon que s'est développé l'essentiel de ce qui constitue aujourd'hui notre commune de Saint-Nicolas

En 1973, une crise économique éclate provoquant un chômage massif. La pauvreté augmente partout. D'autant plus dans notre commune. La fermeture des mines pousse des milliers de travailleurs au chômage. Et les restructurations successives dans la sidérurgie accentuent le phénomène. Saint-Nicolas se transforme progressivement d'une commune ouvrière prospère à une commune ouvrière de plus en plus pauvre. Devenant la 14<sup>ème</sup> commune la plus pauvre de Belgique, et la 1<sup>ère</sup> de la Province.

Au début des années 2000, la crise du capitalisme s'approfondit, avec la concurrence de plus en plus forte entre les pays et les régions, à l'échelle belge, européenne et mondiale. Notre industrie sidérurgique reçoit des coups sévères, notamment par sa privatisation.

La vie des communes et la société ne sont pas dissociées. La ville n'est pas un lieu neutre. Chasse aux chômeurs, traque des malades de longue durée poussés sous le seuil de pauvreté, attaques contre les pensionnés : toutes ces mesures prises par le gouvernement fédéral ont des répercussions directes sur notre commune. C'est également le cas des mesures d'économies décidées par le gouvernement wallon aux TEC, pour les logements sociaux, l'enseignement, la culture, etc.

C'est pourquoi nous envisageons notre combat à Saint-Nicolas comme faisant partie d'un combat bien plus vaste, qui se passe à l'échelle de l'ensemble de la société. Celui d'un combat pour une société juste, sans exploitation de l'homme par l'homme. Celui d'une société véritablement socialiste, moderne, culturellement développée et où les richesses produites par les travailleurs reviennent aux travailleurs.

## Nos priorités pour la commune

L'hiver dernier, nous avons consulté la population de Saint-Nicolas pour connaître vos priorités. Pas moins de 200 personnes ont pris le temps de donner leur avis sur les points à améliorer dans notre commune. C'est sur base des résultats de cette enquête que nous avons définis nos priorités pour la commune ainsi que notre programme.

Nous avons ainsi définis comme priorités politiques : la lutte contre les taxes injustes, le droit à un logement de qualité et à prix abordable, la gratuité de l'enseignement et l'emploi comme moyen pour lutter contre la pauvreté.

Ces sont avec ces quatre priorités politiques que nous mènerons campagne pour au moins les 6 années à venir. À côté de ces quatre priorités, nous avons évidemment d'autres points de programme pour notre commune qui concernent d'autres thématiques telles que la défense des commerces de proximité, la propreté et l'aménagement des trottoirs/routes/rues, une commune multiculturelle,...

# 1. Stop aux taxes injustes

## a. Notre vision

Après les élections communales de 2012, la majorité communale a augmenté deux taxes importants sur le budget des ménages de Saint-Nicolas. L'impôt sur les personnes physiques est passé de 8 à 8,5 %, soit le taux maximum. Et les centimes additionnels au précompte immobilier (qui vise donc les propriétaires) qui étaient à 2600 en 2012 et son passés à 2700 en 2013.

La commune de Saint-Nicolas est la commune la plus pauvre de la Province de Liège et pourtant nos habitants sont parmi les plus taxés (comme comparaison, les habitants de Knokke payent 0,0 % d'IPP!).

L'autre taxe injuste qui pèse sur le dos de nos citoyen.ne.s c'est la taxe déchets. Nous payons au minimum 150 euros par an/par ménage pour nos déchets, et ce peu importe notre revenu. Cette taxe est injuste. D'abord parce que les multinationales des déchets s'enrichissent avec nos poubelles. Ensuite parce que le ramassage des déchets doit être un service public. Et un service public, ça doit être fait à un montant accessible pour les habitants. Or, ces montants sont trop élevés pour le porte-feuille des habitants. De plus, le règlement de la taxe communale est conçu de sorte que nous payons d'office une surtaxe. En moyenne, l'habitant de St Nicolas met autour de 100 kg par an dans ses containers. Or, le règlement ne permet que de déposer 60k de déchets ménagers et 30kg de déchets organiques par personne. Donc, le règlement est construit pour qu'il y ait beaucoup d'habitants qui doivent repayer plus.

En fait, dans notre commune, comme dans beaucoup d'autre d'ailleurs, c'est le principe du Moyen-Âge qui est appliqué : « taxons les pauvres ils sont plus nombreux ». Au lieu de protéger les citoyens en diminuant les taxes, les autorités ont décidé de faire le contraire en les augmentant. Le ramassage des déchets doit être un service public. Il faut supprimer la taxe proportionnelle et revenir à l'ancien montant de la taxe socle, comme avant le changement de 2013. La gestion des déchets devrait être un service public à la population, accessible et de qualité.

## b. Ce que nous voulons

### Premier pilier : une taxation plus juste des déchets

- Stop au principe du coût-vérité, le système de ramassage et de tri des déchets doit être un service public.
- Un système de ramassage et de tri des déchets qui respecte le portefeuille, le bien être et l'environnement avec le retour à un véritable service public, la suppression des quotas, le droit à une levée hebdomadaire et le retour à la situation d'avant 2014 (-10€) pour le montant de la taxe socle.

- Une meilleure adaptation de la taxe à la situation des citoyens de la commune (tarif social)

## **Deuxième pilier : un glissement fiscal vers les grandes entreprises**

- Augmenter la taxe communale réclamée aux grandes entreprises industrielles en adaptant le taux de l'impôt sur la force motrice.
- Instaurer une taxe sur l'exploitation de parking affectées à une exploitation commerciale
- Réclamer aux autorités fédérales une révision du calcul de l'impôt des personnes physiques, qui devra à nouveau tenir compte des revenus du patrimoine.
- Réclamer aux autorités régionales la fin des exonérations faites aux entreprises sur les forces motrices et sur le précompte immobilier avec les différents plans Marshall successifs.

## **Troisième pilier : une baisse des centimes sur le précompte immobilier**

- Revenir sur l'augmentation des centimes additionnels sur le précompte immobilier.

## **Quatrième pilier : majorer d'au moins 15 % le Fonds des communes**

- Revendiquer auprès du Gouvernement wallon afin qu'il augmente de 15 % la dotation au Fonds des communes

## **c. Notre position**

La majorité socialiste en place a augmenté les taxes de façon assez forte ces six dernières années, principalement par une forte augmentation de la taxe déchets et par l'augmentation des centimes additionnels sur le précompte immobilier et l'IPP. Nous pensons qu'il est temps d'inverser cette tendance. Les épaules les plus larges, celles des plus grandes entreprises, doivent porter une plus grande part dans le financement de la commune. Nous voulons une taxation juste et progressive pour financer les services publics communaux. Nous voulons un refinancement régional du Fonds des Communes pour satisfaire au besoin des villes et communes. Nous ferons d'autres choix en termes d'investissements et d'emploi communal. Des choix sociaux et écologiques.

## **Premier pilier : une taxation plus juste des déchets**

Notre système de tri et de ramassage des déchets devrait fonctionner comme un véritable service public. Le droit au ramassage est un droit fondamental. La nécessité du tri l'est tout autant. A l'heure de l'urgence écologique, il est nécessaire de baisser la production de nos déchets et de les trier au maximum pour permettre une revalorisation et donc d'encourager à la réutilisation de nos déchets pour encourager une économie respectueuse de l'environnement. Ce tri et ce ramassage doit se faire de façon respectueuse pour notre portefeuille. Pourtant, aujourd'hui, c'est le contraire qui se passe. Nous sommes considérés comme des vaches à lait par les multinationales qui s'occupent du marché des déchets et qui les reçoivent à bas prix pour empocher des milliards de bénéfices. Intradel, notre intercommunale qui s'occupe de la gestion du tri et du ramassage de nos déchets, nous fait payer, avec le soutien politique de nos communes qui font le choix de faire reposer le coût sur les citoyens,



très cher le ramassage et le tri des déchets. Et les citoyens deviennent les dindons de la farce. A Saint-Nicolas, alors que le système devrait fonctionner comme un véritable service public, le règlement de la taxe communale est conçue pour faire payer le maximum aux citoyens.

Pour le montrer, il est nécessaire de donner quelques explications sur le fonctionnement. Le système fonctionne avec une taxe socle qui donne droit à des quotas de kilos et de levées. Quels sont ces quotas ? Vous pouvez mettre à rue sur une année 60 kg maximum de déchets résiduels (containers noirs) et 30 kg de déchets organiques (containers verts). Les 60 kg doivent maximum être déposés dans le container en 12 fois et les 30 kg de déchets organiques maximum 22 fois. Voilà ce qu'on a droit avec la taxe socle.

Quand on dépasse les kilos ou le nombre de levées permis par la taxe socle, on paye une surtaxe qu'ils appellent la taxe proportionnelle. La surtaxe sera calculée de la façon suivante. C'est 0,65 € la levée supplémentaire (peu importe que le container soit gris ou vert). Pour les kilos de déchets résiduels, c'est 0,07 € le kg entre le 61ème kilo et le 11ème kilo de déchets résiduel et 0,11 au-delà du 112ème kilo. Et pour les kilos de déchets ménagers, c'est 0,08 € le kg.

Donc si un ménage de 3 personnes va déposer 190 kg de déchets résiduels et 120 de déchets organiques avec 30 levées du containers gris et 25 levées du container vert, il payera une surtaxe pour 35 kg de déchets résiduels, une surtaxe pour 10 kg de déchets organiques, une surtaxe pour 18 levées du container gris et une autre pour 3 levées du container vert.

Combien va devoir faire payer cette famille dans notre cas ? 150 € pour la taxe socle comme ménage de 3 personnes plus la surtaxe. A combien va être calculé le montant de cette taxe proportionnelle ? A 162,5 €.

Ce règlement est injuste car il est construit pour qu'il y ait beaucoup d'habitants qui doivent repayer la taxe proportionnelle en plus de la taxe socle. En effet, en moyenne, l'habitant de Saint-Nicolas met 100 kg par an dans ses containers. Or, le règlement ne permet que de déposer 60kg de déchets ménagers et 30kg de déchets organiques par personne. La moyenne des habitants va donc devoir repayer en plus que la taxe socle. De plus, tout le monde n'est pas égal devant le tri vu que certains n'ont pas l'occasion de faire un compost chez eux. .

Voici un tableau pour bien comprendre l'augmentation pour la taxe socle (le montant des kilos permis avec cette taxe est resté le même) :

	Avant 2014	Après 2014
1 personne	85	95
2 personnes	112	122
3 personnes	140	150
4 personnes	150	160
5 personnes	160	170

## Deuxième pilier : un glissement fiscal vers les grandes entreprises

Historiquement, la gauche en Belgique et dans le monde, a toujours défendu l'idée d'une taxation communale des entreprises pour répartir, via la commune, les richesses équitablement plutôt que de les laisser uniquement dans les mains des actionnaires. C'est cette vision de société qui a poussé les communes à taxer les entreprises avec la force motrice et la taxe industrielle compensatoire. Ces taxes ont permis le développement d'infrastructures publiques, de routes, d'écoles, de centres sportifs, etc... Malheureusement, la tendance est de taxer de moins en moins ces entreprises. Les multinationales défendent ce modèle en disant que ça leur garantit d'être compétitive et qu'elles peuvent alors maintenir l'emploi sur le territoire. Les partis politiques traditionnels reprennent ce refrain en coeur et poussent, via les lois fédérales, les décrets régionaux et les règlements communaux à ce que les multinationales payent de moins en moins d'impôts.

### ***Augmenter la taxe communale réclamée aux grandes entreprises industrielles en adaptant le taux de l'impôt sur la force motrice.***

La concurrence que se livrent les communes a entraîné un nivellement vers le bas des charges fiscales des entreprises. Pour y mettre un terme, la solution idéale serait de fixer au niveau fédéral le taux d'imposition pour ces taxes. En attendant une harmonisation au niveau national, nous proposons une adaptation du taux d'imposition de la taxe sur la force motrice à Saint-Nicolas. Nous proposons d'augmenter le taux d'imposition de la taxe sur la force motrice comme à Oupeye, à savoir 26,5 euros par kilowatt, au lieu de 22,31 € par kilowatt actuellement.

### ***Instaurer une taxe sur l'exploitation de parking affectés à une activité commerciale***

Il y a beaucoup de grandes surfaces ou d'entreprises sur notre commune qui sont exploitées par des multinationales qui engrangent des énormes bénéfices. Pourtant, elles ne sont pas taxées. Plutôt que de surtaxer les pauvres, les autorités communales feraient bien de rétablir la justice fiscale en taxant les places de parkings de ces entreprises et grandes surfaces et en taxant la superficie des grandes enseignes commerciales.

Le patron de Colruyt est un des hommes les plus riches de Belgique, ceux de Lidl et Aldi font partie des hommes les plus riches d'Allemagne. Pourquoi ne pas taxer ces milliardaires qui sont de toute façon obligés d'installer leurs grandes surfaces commerciales dans toutes les communes si ils veulent continuer à faire du bénéfice ?

### ***Réclamer aux autorités fédérales une révision du calcul de l'impôt des personnes physiques, qui devra à nouveau tenir compte des revenus du patrimoine.***

Les grosses fortunes également sont épargnées par le fisc. L'impôt sur les revenus du patrimoine (précompte mobilier) n'est pas majoré de centimes additionnels communaux, contrairement à l'impôt des personnes physiques, puisque les communes prélèvent une taxe additionnelle sur les salaires et allocations des travailleurs.

À Saint-Nicolas, la taxe additionnelle à l'IPP s'élève à 8,5 %. Or, celui qui tire principalement ses revenus de sa fortune ne paie pas de taxe communale additionnelle sur ces revenus. Il est donc logique et juste de réclamer une révision du calcul de l'impôt des personnes physiques afin qu'il

soit également tenu compte des revenus du patrimoine.

Cela pourrait par exemple se faire à partir de 10 000 euros de revenus de capitaux, de manière à ce que les petits épargnants ne soient pas impactés. (Un revenu de 10 000 euros équivaut à 1 % d'un capital d'un million d'euros). Cela permettrait aux communes d'augmenter leurs finances en mettant également à contribution les plus grosses fortunes. Même si nous n'avons pas beaucoup de personnes fortunées qui habitent dans notre commune, cela permettrait une décision forte et symbolique qui encouragerait d'autres communes à faire de même et à généraliser l'expérience.

### **Troisième pilier : une baisse des centimes additionnels sur le précompte immobilier**

La majorité socialiste a décidé de faire passer les centimes additionnels sur le précompte immobilier à 2600 au lieu de 2700. C'est donc une hausse relativement importante qui va toucher l'ensemble des propriétaires de la commune. Parmi ces propriétaires, nombreux sont ceux qui ne sont pas riches. Cette taxe touche donc de la même façon les quelques multi propriétaires de la commune avec les gens normaux qui sont propriétaires de leur maison plutôt que d'être locataire. Nous demandons donc de revenir au montant d'avant les élections de 2012.

### **Quatrième pilier : majorer d'au moins 15 % le fonds des communes en Région wallonne**

Nous revendiquons auprès du gouvernement wallon au moins 15 % de majoration du fonds des communes. Le PTB réclame d'avantage de moyens financiers afin de pouvoir faire face aux besoins croissants des communes qui ont le niveau de pouvoir le plus proche de la population et de ses besoins.

## **2. Une commune qui permet à chacun d'avoir un logement abordable**

### **a. Notre vision**

Alors que la demande de logements augmente, le prix augmente et la qualité baisse... C'est ça la loi du marché. À Saint-Nicolas, il y a au moins trois grands problèmes avec le logement : les loyers sont trop élevés, il n'y a pas assez de logement sociaux et il y a beaucoup de logements inoccupés. Sur ce domaine, la commune doit jouer son rôle de pouvoir public et mettre en place une grille de loyers coercitive. Concernant les logements sociaux, il faut un plan ambitieux de construction et de rénovation des logements sociaux. La commune doit montrer l'exemple et proposer des logements sociaux de qualité et accessible financièrement en mettant sur pied une coopérative de construction et de rénovation de logements. Cela créera de l'emploi et offrira des logements de qualité à un prix accessible. En construisant plus de logements publics à loyers accessibles, cela fera pression sur le prix des loyers du privé. Il faut également faire la chasse aux logements vides. Enfin en matière de

logements vides, nous préconisons la « réquisition douce » pour les logements vides depuis trois ans, avec un soutien pour les propriétaires modestes qui rencontrent des difficultés.

## **b. Ce que nous voulons**

### **Premier pilier : une politique ambitieuse et moderne du logement social et public**

- La commune doit investir dans la construction et dans la rénovation de logements sociaux.
- Dans les projets de construction nouvelle dont la ville est partenaire, nous imposerons un minimum d'un tiers de logements sociaux.
- Nous limiterons l'inoccupation structurelle dans le logement social par un planning par étapes de rénovation et de financement suffisant.
- Nous gèlerons les prix locatifs des logements sociaux et plafonnerons les coûts communautaires (les charges locatives) à au plus 10 % du prix du loyer.
- Nous instaurerons une coopérative communale du logement qui s'occupera elle-même de la construction, rénovation et isolation des logements sociaux et publics.

### **Deuxième pilier : Une grille des prix locatifs et un label de contrôle du logement sur le marché locatif**

- Nous voulons que le gouvernement wallon instaure une grille contraignante des loyers grâce à laquelle les prix seront limités à l'aide de critères objectifs, tels la qualité du logement et le nombre de chambres.
- Dans l'attente de cette grille du gouvernement wallon, nous rendrons disponible nous-mêmes, en tant que commune de Saint-Nicolas, une grille des loyers. La commune fera une promotion active de cette grille pour les locations sur son territoire.
- Nous imposerons une attestation de conformité pour chaque logement destiné au marché locatif. Comme tout véhicule en circulation, chaque immeuble à louer sera soumis à un contrôle de qualité. Il y aura des contrôleurs supplémentaires de l'habitat afin d'augmenter sensiblement le nombre de contrôles.
- La commune gèrera elle-même un site internet avec toutes les habitations à louer. Avec un label de qualité et une indication du prix du loyer. Les habitations qui ne satisferont pas seront enregistrées comme insalubres ou inhabitables.
- Les taxes sur les bâtiments inoccupés ou insalubres seront augmentées et dûment perçues. Ce sera le cas pour les logements publics et privés.
- Un soutien sera organisé pour les propriétaires modestes en difficulté.

### **Troisième pilier : Tolérance zéro pour les logements vides**

- Nous interdirons la poursuite de la vente des terrains et bâtiments de la commune. Des concessions à des promoteurs ne seront accordées que par un bail. De la sorte, les terrains publics resteront propriété publique. Par des contrôles permanents, nous combattons l'inoccupation commerciale et les logements vides.

- Nous actualiserons l’inventaire des bâtiments inoccupés ou délabrés pour couvrir l’ensemble du territoire de la commune. Nous augmenterons le nombre d’agents communaux dont ce sera la charge. Les citoyens pourront eux aussi signaler les bâtiments partiellement ou totalement inoccupés.
- Nous augmenterons le montant de la taxe sur les bâtiments inoccupés ou délabrés dès le premier exercice d’enrôlement.
- Quant aux logements restés vides pendant plus de trois ans, nous ferons appliquer la « réquisition douce » et les remettrons aux mains de l’agence immobilière sociale de la Ville de Liège, au CPAS ou à la Coopérative communale du Logement.
- Un soutien sera organisé pour les propriétaires modestes qui rencontrent des difficultés par l’octroi de prêts 0 % pour la rénovation (système du tiers-payant).
- L’offre de relogement d’urgence sera augmentée pour faciliter au plus grand nombre le signalement des logements insalubres.

### **c. Notre position :**

Le thème du logement ressort très fort de l’enquête. C’est la deuxième priorité. Il est de plus en plus cher de se loger décemment. Sur Saint-Nicolas, nombreux sont les gens qui ont du mal à terminer leurs fins de mois à cause des loyers et des charges élevées sur leur logement. Pour le PTB, ce n’est pas une fatalité. Des logements à prix abordables devraient constituer un projet de prestige pour toute la ville. Pour cela, nous avons besoin d’un plan ambitieux de logements à prix abordable avec un plan ambitieux de logement social et public moderne, l’instauration d’un code du logement sur le marché locatif privé, avec une fixation objective du prix du loyer et un label de contrôle du logement et une politique immobilière urbaine active, avec une Coopérative du logement de la ville. Chaque euro investi dans un habitat de qualité est regagné en deux ou trois ans, montre une étude européenne. C’est logique. Car, celui qui est mal logé tombe plus rapidement malade, en raison des conditions de logement malsaines. Les familles qui disposent d’un espace trop exigü connaissent davantage de stress. Parce que les enfants ne peuvent y étudier en toute tranquillité, il y a également davantage de décrochage scolaire. Et davantage d’absentéisme au travail, du fait que les maladies se transmettent plus rapidement. Mal se loger a un coût humain et social important, mais aussi in fine un coût pour les finances communales.

#### **Premier pilier : une politique ambitieuse et moderne de construction de logement public et social grâce à une coopérative communale**

À Saint-Nicolas, le nombre de logements sociaux n’a pas augmenté ces six dernières années, il a en fait même été réduit de 7 unités. En 2012, il y avait 1488 logements sociaux, et en 2016, il y en avait 1481. Pourtant la demande et les besoins de la population d’avoir un logement au loyer modéré sont là, la liste de demandes est longue. Même si la majorité dit qu’elle fait de son mieux et qu’elle ne pourrait pas faire autrement, nous savons que c’est une question de choix politique. C’est un choix d’investir massivement dans le logement social pour résoudre les problèmes des habitants.

Dans notre enquête, la 2eme revendication la plus soutenue est celle qui demande « plus de logements publics à prix abordables ». Si c'est une priorité pour les gens, c'est aussi une priorité pour nous. Et c'est possible. Dans des villes comme Vienne, plus de 50 % du logement est du logement public à prix abordable. Dans les villes ouvrières de Hollande, plus de 50 % des logements sont des logements sociaux. Il n'y a pas de raison que ça ne marche pas en Région wallonne si ça fonctionne en Hollande ou en Autriche. C'est simplement une question de choix politique.

***La commune doit investir dans la construction et dans la rénovation de logements sociaux.***

C'est un besoin pour les habitants actuels et futurs de la ville. Pour les habitants actuels car de nombreux logements ont besoin d'être rénovés. Le parc est vieillissant et nécessite des rénovations, notamment pour l'isolation. Pour les habitants actuels, il y a aussi besoin de plus de logements. La liste est longue et s'allonge.

***Nous instaurerons une coopérative communale du logement qui s'occupera elle-même de la construction, rénovation et isolation des logements sociaux et publics.***

Les locataires en deviendraient actionnaires, de même que la commune ou d'autres partenaires publics qui le souhaiteraient, comme la province, la région wallonne ou d'autres communes. Ce système est d'application dans de nombreux pays ou villes d'Europe et cela fonctionne bien. C'est simplement une question de volonté politique. Cela permettrait de se munir d'un outil pour mettre au point une politique ambitieuse de construction et de rénovation de logements sociaux et publics.

**Deuxième pilier : une grille des prix locatifs et un label de contrôle du logement sur le marché locatif**

Beaucoup d'habitants ont des problèmes financiers parce que cela coûte trop cher de se loger. Il est absurde qu'aucune limitation n'existe dans le prix des loyers exigés par un propriétaire. Quatre cents euros pour un studio de mauvaise qualité, c'est monnaie courante, aujourd'hui. Ce n'est interdit nulle part. Nous voulons que le gouvernement wallon instaure une grille des prix des loyers de sorte qu'ils puissent être déterminés sur base de critères objectifs : la qualité du logement, le nombre de chambres, le confort, l'économie d'énergie... Nous attribuerons à chaque critère un certain nombre de points et chaque point correspondra à une somme fixe. Ainsi, nous pourrions constituer le prix du loyer. Si le loueur ne respecte pas la grille des prix des loyers, le locataire doit avoir le droit de s'adresser à un juge afin que le loueur respecte effectivement cette grille. D'accord, il s'agit d'une compétence du gouvernement wallon. Mais devons-nous attendre son bon vouloir ? En préparation d'une grille wallonne de prix locatifs, nous voulons que les autorités communales en fixent une, propre à la commune. Nous rendrons cette grille disponible et nous en ferons la promotion. De la sorte, le locataire privé sera plus fort.

Nous voulons que la commune fasse en sorte que tous les logements loués sur son territoire satisfassent aux normes minimales de qualité du Code wallon du logement. Le gouvernement

wallon devrait imposer un certificat de conformité, autrement dit un label de contrôle du logement, à toutes les habitations louées. À l'instar de l'inspection automobile, chaque immeuble loué devrait être contrôlé lui aussi. Les autorités communales actuelles ne voient pas ce label d'un bon œil. Nous voulons que tous les logements loués en ville soient contrôlés. C'est pourquoi nous augmenterons le nombre des contrôleurs du logement. Nous pourrions le service Contrôle du logement de travailleurs sociaux qui accompagneront les locataires d'immeubles insalubres ou inhabitables dans leur recherche d'un nouveau logement. Souvent les locataires ne demandent pas ce contrôle eux-mêmes par crainte que le logement ne soit déclaré inhabitable et qu'il ne leur soit impossible de payer ou de trouver un autre logement à louer. Sur un marché locatif privé trop étriqué, l'initiative du contrôle ne peut pas incomber au locataire. C'est aussi pour cette raison que nous demandons que l'offre de logements d'urgence et de transit soit fortement augmentée. Quant aux propriétaires d'habitations qui ne sont pas en ordre avec les normes du Code wallon du logement, nous les pousserons de mettre leur habitation en ordre à leurs propres frais. S'ils ne le font pas, ils se verront alors infliger des amendes plus fortes et seront obligés de confier leur immeuble à la coopérative du logement de la commune ou au CPAS.

Nous préparons un site communal du logement, un site internet sur lequel des habitations à louer seront proposées, nous conférerons un « label vert » à tous les logements nantis d'un certificat de conformité. Ce sera profitable à tout le monde : aux personnes en quête d'une bonne habitation et aussi à tous les propriétaires de bonne composition. Ce site du logement indiquera également une fourchette de prix locatifs, via la grille des prix locatifs. Ainsi, la ville pourra cogérer l'éventail des habitations à louer.

### **Troisième pilier. Une politique immobilière urbaine active**

Nous interdirons la poursuite de la vente des terrains et bâtiments de la commune. Des concessions à des promoteurs ne seront accordées que par un bail. De la sorte, les terrains publics resteront propriété publique.

Beaucoup de citoyens témoignent de trop nombreux logements vides sur la commune. Pendant ce temps, les gens cherchent des logements à prix abordables. Nous voulons augmenter la taxe sur l'inoccupation.

En cas d'inoccupation structurelle de plus de trois ans, nous prendrons des mesures radicales. Depuis quelques années déjà, les propriétaires concernés ont la possibilité de se mettre en règle. La ville confiera ces unités de logement en premier lieu aux sociétés de logement social ou à l'agence immobilière sociale. Ainsi, nous pourrions accroître le choix de logements sociaux ou à prix abordable sur le marché locatif.

Les propriétaires modestes seront soutenus financièrement pour rendre leur logement de nouveau occupable.

Il y a par ailleurs un grand nombre d'immeubles non occupés qui sont dissimulés ou non enregistrés. Nous voulons que les services communaux entreprennent une prospection active de cette inoccupation. Nous créerons également un point de contact pour les citoyens. En effet, ce n'est

que via un enregistrement correct qu'il pourra être question d'une taxe dûment appliquée.



### **3. Une commune qui mise sur l'emploi comme barrage à la pauvreté**

#### **a. Notre vision**

Saint-Nicolas est la commune la plus pauvre de la province. Cette pauvreté n'est pas une fatalité. C'est le résultat des politiques mises en place au niveau fédéral avec la chasse aux chômeurs. C'est aussi le résultat d'une lutte trop faible contre la pauvreté par la majorité socialiste dans notre commune. A cause de la chasse aux chômeurs, entre 2012 et 2018, le nombre de bénéficiaires du RIS (CPAS p.ex.) a augmenté de 90 % ! C'est énorme. Évidemment, cela fait baisser les statistiques. Mais c'est en fait la principale explication de la baisse du chômage dans la commune. Pousser des gens dans la pauvreté de la sorte, c'est inacceptable. La commune doit faire barrage à la crise. Elle doit garantir un revenu minimal pour tous. Elle doit aussi garantir des infrastructures de base à chaque saint-niclosien. La lutte contre la pauvreté passera par l'emploi et par un rehaussement des allocations sociales au-dessus du seuil de pauvreté.

La majorité communale socialiste ne peut pas se déresponsabiliser des mesures d'exclusion des chômeurs que son parti a voté au fédérale en 2014. Cette mesure fédérale a un impact terrible sur les habitants de notre commune. Le PS et les autres partis qui ont voté cette mesure doivent revenir sur leur décisions.

La commune doit par ailleurs montré l'exemple en proposant de bons emplois de qualité et arrêter la politique actuelle de non-remplacement du personnel communal pensionné et de non-renouvellement de cDD tant à la commune qu'au CPAS.

Les mesures que nous proposons en matière de logement, de lutte contre les taxes injustes, de gratuité de l'enseignement auront également un impact sur la réduction de la pauvreté dans notre commune.

#### **b. Ce que nous voulons**

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel de privation de capacité et fait référence aux libertés que tous les individus associent à leur bien-être. L'article 23 de la constitution belge consacre une série de droits fondamentaux : le droit à un revenu digne; le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale; le droit à un logement décent et à un environnement sain; le droit au travail; le droit à l'éducation et à la formation; le droit à l'épanouissement culturel et social. La situation de pauvreté conjugue souvent une violation de tous ces droits à la fois. Il s'agit donc d'opposer une réponse intégrale pour éradiquer concrètement la pauvreté et permettre à chacune et chacun de recouvrer ses droits.

La non-effectivité de ces droits est pourtant structurellement organisée. Oui, les gouvernements fédéraux successifs, en refusant d'augmenter les minimas sociaux au-dessus du seuil de pauvreté,

ont sciemment décidé de laisser dans la pauvreté un million et demi d'habitants en Belgique. Oui, les gouvernements régionaux successifs, en refusant de planifier la nécessaire construction de dizaines de milliers de logements sociaux, ont sciemment décidé de laisser la loi de la jungle s'imposer au marché immobilier et jeter à la rue des milliers de sans-abris. Pour la sécurité sociale, l'emploi, la santé, le logement, l'enseignement, la formation, la culture ou encore l'intégration sociale, des niveaux de pouvoirs supérieurs interviennent. (Exemples de projet de loi, résolutions, décret sur CPAS, emploi, logement). Les mobilisations sociales n'ont pas été suffisantes pour arrêter le rouleau compresseur des politiques d'austérité du gouvernement Michel-De Wever. Ce besoin de réponses structurelles ne dédouane pas l'échelon local de sa responsabilité dans la confection, l'organisation et la mise en pratique d'un véritable plan de lutte contre la pauvreté. La commune est en effet le niveau de pouvoir le plus en prise avec cette réalité sociale, particulièrement dans une commune pauvre comme Saint-Nicolas

### **Premier pilier : Nous concentrerons nos efforts sur le maintien et la création d'emplois publics à la commune**

- Tous les emplois communaux sont systématiquement remplacés
- Nous engagerons plus d'emplois communaux pour l'animation dans les quartiers et la cohésion sociale

### **Deuxième pilier : Nous allégerons la pression fiscale sur les ménages.**

- Nous réviserons l'ensemble des taxes communales, pour que ce soit les épaules les plus solides qui soient le plus mis à contribution et pas les plus pauvres. C'est à ceux qui ont les épaules les plus solides de payer plus pour construire équitablement la commune. Nous adapterons les taxes ciblant sans distinction les ménages au revenu de chacun.
- Nous supprimerons les surfacturations sur les poubelles.

### **Troisième pilier : Nous concentrerons la lutte contre la pauvreté en donnant plus de moyens aux usagers du CPAS**

- Nous augmenterons progressivement le revenu d'intégration social au dessus du seuil de pauvreté
- Nous augmenterons l'aide sociale octroyée par le CPAS

### **Quatrième pilier : Nous concentrerons nos efforts sur la création d'infrastructures de base pour aider au bien-être dans les quartiers**

- Nous augmenterons la création de maison de solidarités dans les différents quartiers

## **Cinquième pilier : Nous instaurerons l'octroi automatique des droits.**

- Nous mettrons en place un système informatique qui assure l'octroi automatique des différents droits. Les personnes dont la situation permet l'octroi de droits ne sont pas toujours informées et / ou capables de faire les démarches. Nous serons donc proactifs en la matière, pour que toutes en bénéficient comme elles y ont droit.

## **c. Notre proposition**

La lutte contre la pauvreté est une nécessité à Saint-Nicolas Notre commune est la commune la plus pauvre de la province, et ce alors que c'est une commune de travailleurs qui ont créé tant de richesses, mais cette richesse leur est accaparée. Cette place en haut du classement n'est pas très honorable. La nouvelle majorité doit faire de cet enjeu une priorité. Cela va passer par le maintien et la création d'emplois publics, par une fiscalité plus juste, par plus de moyens octroyés aux usagers du CPAS et par le développement d'infrastructures de base.

### **Premier pilier : nous concentrons nos efforts sur le maintien des services et des emplois publics à la commune**

L'emploi est la première priorité et le premier barrage dans la lutte contre la pauvreté. Le premier pouvoir des autorités communales en matière d'emploi est de créer de l'emploi communal. Nous demandons que chaque départ à la pension d'un employé ou ouvrier communal soit systématiquement remplacé. Nous demandons aussi que la priorité soit mise au niveau des investissements communaux dans la création d'emplois, notamment pour aider à la cohésion sociale et à la lutte contre la pauvreté. Ces emplois devront aussi servir au développement de services de proximité dans chaque quartier.

### **Deuxième pilier : Nous allégerons la pression fiscale sur les ménages**

Nous réviserons l'ensemble des taxes communales, pour que ce soit les épaules les plus solides qui soient le plus mis à contribution et pas les plus pauvres. C'est à ceux qui ont les épaules les plus solides de payer plus pour construire équitablement la commune. Nous adapterons les taxes ciblant sans distinction les ménages au revenu de chacun. Nous supprimerons les surfacturations sur les poubelles. Pour y arriver, nous pousserons les multinationales à payer plus d'impôts à la commune afin de permettre notamment d'alléger la pression fiscale sur les ménages. C'est tout le volet que nous avons développé dans le chapitre « une ville qui respecte le portefeuille de ses habitants et qui est en bonne santé financière ».

## Troisième pilier : Nous concentrerons la lutte contre la pauvreté en donnant plus de moyens aux usagers du CPAS

Les anciennes Commissions d'Assistance publique avaient pour mission de venir en aide aux « indigents ». L'aide octroyée était une faveur et non un droit. Ce n'est qu'en 1976, avec l'arrivée de la loi sur les CPAS que cette aide devient un droit. La loi confirme le droit de chacun de bénéficier de l'aide sociale « qui doit permettre au demandeur de vivre une vie conforme à la dignité humaine ». Cette loi charge donc le CPAS d'assurer ce service. Le passage de l'aide aux indigents à l'aide sociale est un pas important dans notre développement démocratique. On reconnaît par là qu'avec ses aléas, le libre marché n'est pas en mesure de garantir une sécurité d'existence pour tous.

La loi de 1974 sur le minimum de moyens d'existence a été remplacée en 2002 par la loi concernant le droit à l'intégration sociale. Les mots ont leur importance. Le revenu d'intégration est plus difficilement octroyé. En 2016, le gouvernement fédéral MR-NVA a imposé à tous les CPAS la mise en place obligatoire avec les bénéficiaires du RIS d'un dit « Projet Individualisé d'Intégration Sociale » (PIIS en abrégé). Ce PIIS a complètement modifié la relation de confiance entre le travailleur social et la personne aidée. Désormais, un plan avec plusieurs étapes est à respecter et à co-signer dans un contrat. Le non respect de ce contrat peut engendrer des sanctions pour l'utilisateur du CPAS pouvant aller jusqu'à la suspension d'un mois de revenu. Cette contractualisation de la relation entre le CPAS et son bénéficiaire est néfaste puisqu'elle met à mal la nécessaire confiance à établir entre les deux parties. Elle conditionne également l'octroi du revenu d'intégration sociale, pourtant dernier filet de sécurité pour les travailleurs sans ressources et sans emploi. Comme pour les politiques dites d'activation des chômeurs, cette politique veut mettre l'accent sur la responsabilité individuelle, loin d'une responsabilité collective et solidaire. N'est-il pas absurde dans un pays qui compte 600 000 chômeurs de faire porter la responsabilité à chaque chômeur pris individuellement ? La nouvelle politique communale des CPAS vise surtout à modifier le comportement des gens en les invitant à chercher un meilleur emploi (oui, mais où ?), à chercher un logement meilleur marché (oui, mais où ?).

Il est nécessaire de mettre en place un filet de sécurité ultime pour les gens confrontés à des difficultés sociales, de manière à ce que toute personne qui en a besoin puisse recevoir une aide appropriée. Les assistants sociaux du CPAS doivent faire face à une certaine « marchandisation ». Ils ont de moins en moins de temps à consacrer aux contacts humains et au suivi et doivent de plus en plus s'investir dans les tâches administratives, l'autonomie et les contrôles. Alors que le travail social c'est avant toute chose un travail axé sur les relations avec l'humain et non avec un ordinateur. A Saint-Nicolas, le nombre de dossiers par assistant social (AS) a augmenté et il est compliqué d'offrir un suivi de qualité dans de bonnes conditions. Il est donc urgent d'embaucher 25 % d'assistants sociaux supplémentaires si l'on veut effectivement offrir l'accompagnement individualisé correct d'un référant unique à chaque usager du CPAS.

Nous voulons que la commune et le CPAS assument à nouveau leur responsabilité ultime et garantissent une vie digne à chaque habitant, en reprenant le contrôle de la politique sociale locale, et en impliquant la société civile en tant que partenaire à part entière et non dans un rôle de « sous-traitant » ou « d'extincteur ». Mettre en place un « filet de sécurité ultime » implique également la

garantie pour chaque Saint-niclosien.ne.s d'avoir un revenu lui permettant de mener une vie conforme à la dignité humaine. Aujourd'hui, le revenu d'intégration sociale se situe pour certaines catégories bien en dessous du seuil de pauvreté. Le revenu d'intégration sociale d'un isolé, par exemple, est fixé à 892 euros, alors que le seuil de pauvreté pour un isolé est fixé au niveau européen à 1 115 euros. Il y a donc une différence de 223 euros. Pour un ménage avec deux enfants, le revenu d'intégration sociale est fixé à 1 190 euros, alors que le seuil de pauvreté au niveau européen est fixé à 2 341 euros. La différence ici est de 1 151 euros.

Nous voulons augmenter au travers d'une aide financière complémentaire le revenu d'intégration sociale jusqu'au niveau du budget de référence, de manière à garantir à tous un revenu digne. Ce budget de référence doit correspondre au seuil européen de pauvreté. Nous voulons en outre un revenu d'intégration sociale inconditionnel, prenant en compte la réalité et son évolution.

C'est le gouvernement fédéral qui fixe le montant du revenu d'intégration. Malgré les nombreuses promesses du ministre de l'augmenter, rien ne bouge. Cela est pourtant faisable selon le Bureau du Plan, notamment en raison des retombées positives. Une augmentation du revenu d'intégration entraînera en effet une augmentation de la consommation, le rendement des taxes à payer sera plus grand et de ce fait les revenus du gouvernement augmenteront. La commune pourrait envoyer un signal fort au gouvernement fédéral en mettant en place un projet pilote avec pour objectif l'octroi inconditionnel du revenu d'intégration et son augmentation. Cela coûterait à la commune et au CPAS, mais cela provoquerait des retombées positives, sachant que les personnes précarisées consomment près de chez elles, les commerces locaux en profiteront, et au niveau des grandes chaînes de magasins cela permettra la création d'emplois supplémentaires.

### **Quatrième pilier : Nous concentrerons nos efforts sur la création d'infrastructures de base pour aider au bien-être dans les quartiers**

Nous voulons créer des Maisons de la Solidarité dans chaque quartier, avec un maximum de 10 000 habitants pour une Maison de la Solidarité. La Maison de la Solidarité aura pour tâche d'assurer un large éventail de services facilement accessibles. La Maison de la Solidarité apportera son aide aux citoyens qui sont confrontés à des problèmes d'ordre administratif selon le concept « café et papiers ». Autrement dit, c'est autour d'une tasse de café ou de thé que les citoyens seront aidés à régler et remplir leurs papiers et documents officiels, à éplucher leur facture d'énergie et à résoudre d'autres problèmes de cet ordre. La Maison de la Solidarité proposera une guidance budgétaire, une guidance professionnelle et un accompagnement en matière logement, elle offrira également un encadrement pour la résolution de problèmes liés aux dettes d'énergie et eau, une assistance en matière d'enseignement et d'éducation ainsi qu'une aide médicale accessible par l'intermédiaire d'un personnel infirmier. Des visites à domicile et un travail de proximité seront organisés afin d'informer les habitants et les inviter à se tourner vers la Maison de la Solidarité. Avec l'aide des animateurs et assistants sociaux, nos Maisons de la Solidarité construiront des quartiers forts, chaleureux et solidaires. Des activités et rencontres seront organisées pour permettre aux habitants du quartier de se rencontrer.

## **Cinquième pilier : Nous instaurerons l'octroi automatique des droits.**

Quarante pour cent des personnes qui ont droit à une allocation n'en font pas la demande. Une des raisons qui explique ce phénomène c'est que les personnes qui viennent frapper à la porte du CPAS ont souvent le sentiment d'être taxées de profiteurs ou fraudeurs. C'est là une des conséquences de la politique de culpabilisation mise en place par les partis de droite.

Se méfier des exclus ou les enfoncer ne fait qu'appauvrir la société. Il est crucial d'offrir à ces personnes une aide véritable. L'accueil du CPAS est perçu par beaucoup comme peu à l'écoute. À chaque fois, il faut prouver au moyen d'une multitude d'attestations, documents et extraits bancaires que l'on est réellement dans le besoin. À chaque fois, il faut subir les réprimandes de la politique de droite : avez-vous vraiment fait tout ce qu'il fallait pour trouver un emploi ? Votre famille ne peut-elle pas vous aider ? Votre demande est-elle honnête, n'essayez-vous pas de frauder ? Les moyens, tant humains que matériels, déployés par le CPAS pour traquer la fraude sociale sont disproportionnés. Le CPAS n'hésite pas à s'associer à des sociétés commerciales. La fraude sociale est estimée à 5 %, alors que 40 % des personnes ayant droit à une allocation n'en font pas la demande. Il est manifeste que le CPAS choisit mal ses priorités.

Alors que l'application Tax-on-web remplit pratiquement toute la déclaration fiscale à notre place, il faut rassembler un nombre invraisemblable de documents prouvant qu'on a droit à telle ou telle autre allocation sociale. Les autorités ont toutes nos données et malgré tout, il faut chaque fois apporter les preuves. En plus d'être éprouvant, c'est totalement illogique. Nous voulons que cela change et que ces droits soient attribués automatiquement. Nous pensons qu'il est juste de contacter les personnes qui se retrouvent sous le seuil de pauvreté pour les informer qu'elles ont droit à une aide du CPAS !

Les documents et justificatifs à produire sont souvent les mêmes pour les différentes allocations sociales. Il serait si simple qu'un document déposé une fois puisse être réutilisé dans le cadre d'une autre demande. C'est ce que nous appelons le principe *only once*. Les choses seraient ainsi beaucoup plus faciles, pour le demandeur comme pour l'administration.

## 4. Une commune qui défend le droit à l'emploi

### a. Notre vision

Des milliers de bras au travail sont nécessaires, pour une commune à la mesure des gens. Nous avons besoin de travailleurs de la construction pour rénover, isoler et agrandir le parc de logements publics, de chauffeurs pour élargir l'offre de transports publics, d'un plus grand nombre d'enseignants pour diminuer le nombre d'élèves par classe, de personnel de crèches implantées dans les quartiers pour faciliter la prise en charge des enfants, de services de proximité dans les divers quartiers et villages de la commune. Il y a tant à faire. Les travailleurs sans emploi sont nombreux, mais les autorités communales montrent peu d'ambition quand il s'agit de créer des emplois. Une ville à la mesure des gens est une ville qui travaille.

### b. Ce que nous voulons

#### Premier pilier : Nous implanterons plus de services publics de proximité

- Nous voulons que les différents quartiers de la commune soient correctement dotés en services publics. L'esprit du service public, en plus d'être un service à la population, est aussi d'être proche des gens, et donc facilement accessible.
- Par services publics, nous entendons des crèches et espaces d'accueil pour les enfants, des guichets de l'administration communale, des transports, des écoles, des maisons de repos...

#### Deuxième pilier : Nous donnerons aux services communaux les moyens suffisants pour leurs missions

- Il faut remplacer systématiquement le personnel communal qui part à la retraite. Si nous voulons des services publics forts et efficaces, nous devons avoir du personnel en suffisance, et qu'il ait les moyens matériels de réaliser correctement ses missions.
- Nous élaborerons un plan d'engagement pour les services de la Ville et le CPAS.

### c. Notre position

Dans la Grande Enquête que nous avons menée auprès de 200 habitants de la commune, l'emploi est l'une des trois priorités les plus importantes. L'emploi, comme source de revenus, mais aussi comme facteur d'intégration sociale, d'estime de soi. Mais devenant de plus en plus souvent la source d'un mal-être, d'un burn out ou de maladies. Nous voulons créer des emplois de qualité, stables, respectueux des travailleurs, tout en sachant qu'à ce niveau la commune a des limites.

Le secteur public concède toujours plus de terrain au secteur privé. Nous inverserons cette tendance, pour diverses raisons. Nous créerons de l'emploi public à partir de la commune, par le développement de services publics de proximité, mais aussi en constituant des entreprises

communales. Il faut en finir avec cette mentalité que la commune n'a pas vocation à faire cela. Si le privé peut faire des bénéfiques avec certaines activités, alors celles-ci peuvent aussi être rentables aux mains du public. Avec cette différence que le secteur public fera en sorte que personne ne soit oublié.

Nous voulons garantir des conditions de travail optimales. Nous voulons que la Ville soit un employeur modèle, et respectueuse de tous ses travailleurs. Un travailleur respecté, valorisé et écouté ne pourra que s'en porter mieux, dans sa vie professionnelle comme personnelle.

### **Premier pilier : Nous implanterons plus de services publics de proximité**

La commune manque de services publics de proximité : crèches et espaces d'accueil pour enfants, maisons de repos et de soins pour les personnes âgées, guichets administratifs communaux, antennes de police, réseau de transports en communs... Nous mettrons la priorité sur la création d'emplois via les crèches, le CPAS, les maisons de quartier, l'enseignement et la société coopérative de construction et de rénovation de logement social.

### **Deuxième pilier : Nous donnerons aux services communaux les moyens suffisants pour leurs missions**

Il faut en finir avec la politique de réduction du personnel communal. Pour que la population bénéficie pleinement des services, il faut qu'ils soient forts, avec des moyens humains et matériels en suffisance, pour que le personnel puisse aussi travailler correctement. Lorsqu'on voit des poubelles publiques qui débordent fréquemment et des rues et trottoirs sales, il est logique de supposer que le service propreté manque de personnel, de moyens. Lorsqu'on ne connaît pas son agent de quartier, que celui-ci ne peut jouer son rôle de prévention et de liaison, il est logique de penser que la police manque de personnel. Or les services communaux, publics, sont un service pour toute la population. C'est pourquoi il est vraiment nécessaire d'y investir.





## 5. Pour une commune mobile

### a. Notre vision

L'état de notre commune est un point qui ressort fortement de notre enquête. Il faut investir fortement dans la réparation des routes et des trottoirs en mauvais état. Il faut aussi renforcer la sécurité routière dans les quartiers et aux abords des écoles. Avec l'aménagement du territoire actuel et une offre insuffisante de transports en commun, la voiture reste encore trop souvent le seul moyen de déplacement pour beaucoup. Nous voulons une commune qui roule pour les gens, sûre pour les usagers faibles. À commencer par une offre augmentée et gratuite des transports en commun en semaine, le soir, les week-ends, sur l'ensemble du territoire communal. La commune doit également prendre des mesures pour que des services essentiels tels que banque, mutuelle, poste soient présents dans chaque quartier de la commune, à commencer par Tilleur, entité délaissée de la commune.

### b. Ce que nous voulons

#### Premier pilier : investir dans la sécurité routière et l'entretien des routes et des trottoirs

- Nous réparerons systématiquement les routes communales abîmées
- Nous entretiendrons aux frais de la commune les trottoirs
- Nous renforcerons la sécurité routière aux abords des écoles

#### Deuxième pilier : des transports en commun performants comme colonne vertébrale

- Nous insisterons pour qu'il y ait des investissements des TEC : dans les véhicules, dans l'infrastructure et dans le personnel. Nous voulons plus de chauffeurs pour conduire davantage de bus. Nous améliorerons ainsi la qualité du service et des conditions de travail et nous garderons les TEC dans des mains publiques.
- Nous augmenterons la fréquence des lignes.
- Nous investirons dans des panneaux de signalisation fonctionnels, avec des informations en temps réel, tant aux arrêts que dans les bus.
- Chaque Saint-nilocisens a droit à un arrêt de bus à proximité de chez lui ou elle.
- Nous remplacerons les bus polluants par des bus à hydrogène qui seront également construits localement.
- Nous défendons la gratuité des transports en communs comme mesure écologique et sociale.

## **Troisième pilier : un nouveau système communal de libre service de voitures à l'hydrogène**

- Ceux qui ont besoin d'une voiture et qui ne peuvent pas en acheter pourront compter sur un système communal de voitures partagées, roulant à l'hydrogène, dans des parkings de quartier.

### **c. Notre position :**

#### **Premier pilier : investir dans la sécurité routière et l'entretien des routes et des trottoirs**

La sécurité de nos enfants n'a pas de prix. Trop souvent, les abords des écoles sont dangereux. Il faut prévoir les investissements nécessaires devant chaque école pour garantir une sécurité maximale pour les enfants, les parents et les usagers de la route.

Malheureusement, de nombreuses routes dépendant de la commune sont peu ou mal entretenues. Une commune accueillante pour les usagers de la route nécessite la réparation systématique des routes communales abîmées.

Les trottoirs de notre commune sont souvent impraticables et constituent un réel danger pour les usagers faibles : personnes âgées, parents avec poussette, personne à mobilité réduite. La commune doit embaucher du personnel supplémentaire pour répondre à ces besoins.

#### **Deuxième pilier : des transports en commun performants et gratuits**

Entre 1970 et 2003, le trafic routier a été multiplié par trois. En Belgique, il y a actuellement une voiture pour deux habitants. Le rapport annuel de TomTom révèle que l'automobiliste liégeois perd en moyenne 97 heures dans les embouteillages, soit près de quatre jours par an. Ce temps gâché s'allonge chaque année. Se lever plus tôt ne permet plus d'échapper aux files. Cambio a calculé que les voitures restent immobilisées pendant plus de 90% du temps. La règle du « tout à la voiture » ne peut plus durer. Nous demandons plus de transports publics dans tous les quartiers, avec un développement de l'intermodalité des types de transports et leur gratuité. La moitié des Liégeois n'ont pas de voiture et cela se fait sentir dans les chiffres de fréquentation des TEC. De 71 millions de déplacements en région liégeoise en 2001, la demande a explosé à 144 millions en 2014 : ils ont doublé en treize ans ! Et pourtant, l'offre ne suit pas, que du contraire. Les TEC disposent d'une infrastructure étendue et d'un personnel capable et dévoué, mais les vagues d'économies se succèdent sans discontinuer. Le gouvernement wallon pousse de facto nos transports en commun en direction de la privatisation. Le matériel est négligé et, en raison d'un manque de chauffeurs, ce sont des dizaines de trajets qui sont supprimés chaque jour. De la sorte, les transports en commun vivent une paralysie organisée et chaque habitant du grand Liège en subit les conséquences. Pour fluidifier à nouveau la circulation, nous rectifierons une série de choses au moyen de nouveaux

investissements. Nous veillerons à ce que les promesses d'embauche de personnel supplémentaire soient concrétisées, de sorte qu'il puisse être mis fin à ces suppressions de trajets et à ces bus invariablement bondés. Nous voulons aussi que la flotte soit renouvelée. Beaucoup de bus vieillissent mal (9 ans de moyenne) et les pannes s'enchaînent. En 2018, 194 bus des TEC Liège-Verviers ont atteint l'âge du déclassement (16 ans) et la SRWT (société régionale wallonne du transport) qui la chapeaute a acquis 180 bus hybrides. C'est bien mais nous voulons que ce soient peu à peu des bus à hydrogène, construits en Belgique, qui remplacent les vieux modèles polluants. En 2014, De Lijn a mis en service cinq bus à hydrogène à Anvers. Leur constructeur est belge (Van Hool), il en construit actuellement pour le marché allemand.

De plus, l'information doit être améliorée. Là où il y a toutefois des retards, le voyageur doit pouvoir recevoir de l'information en temps réel sur des panneaux de signalisation aux arrêts et dans les véhicules. Enfin, les personnes qui n'ont pas de bonnes jambes doivent aussi pouvoir prendre facilement le bus. On ne peut pas admettre que les personnes dépendant d'un fauteuil roulant ou d'un déambulateur, ou accompagnées d'un landau doivent laisser passer plusieurs bus car la marche d'accès est trop haute. Nous sommes absolument partisans du principe de la mobilité de base, de sorte que tout le monde puisse disposer d'un arrêt à faible distance à pied de sa porte et de sa destination. De même, les lieux où se passent des événements, comme le Parc Astrid et les galeries marchandes, seront étroitement reliés au réseau de transport en commun, de sorte que les gens qui n'habitent pas dans le centre ne devront pas s'y rendre en voiture. Ce n'est que de cette façon que de plus en plus de gens pourront être convaincus de recourir aux transports en commun, tant en ville que pour s'y rendre.

Nos transports en commun ne sont pas une marchandise mais un bien commun, tout comme les écoles, les parcs et les trottoirs. Nous payons déjà des impôts pour en disposer. Quand vous prenez un bus, vous êtes un usager, et non un client. Après tout, nous n'avons pas besoin d'insérer une pièce dans les lampadaires pour qu'ils éclairent notre chemin la nuit. Fournir un accès inconditionnel au transport public permet de s'attaquer directement au problème de l'exclusion sociale, de l'inégalité et de la qualité des transports. Accroître l'accessibilité des passagers aux revenus plus faibles, c'est créer un système de transport socialement juste. Pourquoi en serait-il différemment pour les TEC ?

### **Troisième pilier : un nouveau système communal de libre service de voitures à l'hydrogène**

Nous choisissons également de rendre le reste du trafic automobile aussi durable que possible. Nous développerons Otto, un système communal de voitures partagées, lesquelles marcheront principalement à l'hydrogène avec une station de recharge sécurisée sera disposé sur la commune. Ainsi, vous ne devez même pas posséder une voiture vous-même, au cas où vous n'en auriez besoin que de temps à autre. Il vous suffit de réserver en ligne et de vous rendre à une station où se trouve le véhicule choisi puis de le rapporter là vous l'aurez indiqué sur le site ou l'appli de ce service d'autopartage. Ce système existe en partie à Liège grâce à la société Cambio qui connaît un grand

succès depuis 2001 dans notre pays, avec une flotte de 470 voitures réparties sur 164 stations. Dans cette commune voisine, il y a 14 stations. Il y a donc une vraie demande. Nous voulons nous en inspirer pour que Saint-Nicolas lance son propre modèle, plus écologique encore : l'hydrogène ne produit ni NOx ni CO2 ... ni bruit. Seulement de l'eau ! La différence avec Cambio est qu'Otto serait aux mains de la commune et que ses voitures fonctionneraient avec cette énergie alternative. À l'instar de la ville d'Utrecht, nous pourrions, par appel public d'offres, négocier des conditions favorables en vue d'un modèle à prix abordable. L'infrastructure de ravitaillement dans les parkings de quartier où l'on pourra trouver ces voitures peut également être utilisée par des propriétaires privés, ce qui nous permettra de réduire le seuil d'achat d'une voiture à hydrogène. Bien sûr, ce n'est pas encore bon marché, mais ce n'est pas un puits sans fond non plus. La société de taxi Hype exploite actuellement à Paris 200 véhicules de ce type et cette firme n'est pas sans but lucratif. Elle souhaite même se lancer prochainement à Bruxelles. Toyota pense également décupler la vente de ses voitures à hydrogène. Pourquoi donc les pouvoirs publics resteraient encore à la marge ou à la traîne des avancées technologiques quand ce type d'énergie contribue en plus à améliorer la qualité de l'air ?

## **6. Ethique et démocratie : une commune sans profiteurs**

### **a. Notre vision :**

La commune est un domaine public financé par des deniers publics, c'est-à-dire par l'ensemble des contribuables. Ces deniers sont précieux et doivent être gérés correctement. Profiteurs, escrocs et spéculateurs n'ont pas leur place dans une administration communale. Nous rendons l'administration communale transparente et claire, nous fondons un Bureau de la transparence et de l'éthique. Nous communiquons toutes les décisions selon le principe de transparence, en rendant publics les revenus et le patrimoine de tous les administrateurs et mandataires communaux. Il n'y a aucune raison que cela reste secret. Il faut par ailleurs mettre un terme aux salaires exorbitants et injustifiés dans les intercommunales. Les intercommunales à la structure complexe et à la gestion privatisée doivent être remplacées par de nouvelles entreprises intercommunales d'utilité publique, à dimension urbaine et à dimension humaine, autrement dit des entreprises citoyennes publiques.

3.0. Nous voulons également mettre un terme à la confusion d'intérêts et définitivement bloquer le carrousel entre mandats privés et mandats publics, en imposant une période de réflexion obligatoire. En d'autres mots, nous voulons remplacer la politique du profit par une politique qui s'appuie sur un engagement clair en faveur de la société et de l'intérêt public dans la commune.

### **b. Ce que nous voulons**

#### **Premier pilier : Un Bureau de la transparence et de l'éthique**

- Nous voulons mettre en place un Bureau de la transparence et de l'éthique chargé d'assurer la bonne gestion des deniers publics de la commune, de lutter contre la corruption et d'empêcher tout conflit d'intérêts.
- Ce bureau sera également chargé de contrôler les sociétés externes qui ont signé un contrat avec la commune et de vérifier que ces sociétés ne pratiquent pas le dumping social ou environnemental et qu'elles n'ont pas de filiales dans les paradis fiscaux. Une chose qui ne sera désormais plus possible.
- Chaque fonctionnaire et chaque citoyen pourront déposer dans une « boîte aux lettres éthique » une plainte pour abus ou corruption. Les lanceurs d'alerte seront désormais protégés.

#### **Deuxième pilier : Transparence totale**

- Nous voulons instaurer le principe de transparence comme cela se fait en Suède. En vertu de ce principe, la publicité de toutes les décisions, procédures réglementaires ou législatives et communications officielles est une obligation légale.

- En vertu de ce principe, nous voulons également rendre publics, les mandats publics et privés, le patrimoine et les rémunérations des hommes et femmes politiques , comme cela se fait en Suède.
- Les membres des cabinets mayoral et scabinaux seront rendus publics et seront soumis aux mêmes principes de transparence.

### **Troisième pilier : Mettre un terme aux salaires exorbitants injustifiés**

- Nous voulons rendre publique la rémunération des hauts fonctionnaires des associations, sociétés communales, intercommunales ou parcommunales selon le principe de la transparence totale. Cette rémunération doit également être justifiée.
- Nous voulons plafonner la rémunération de tout mandataire communal à 110 000 euros brut, soit un maximum de trois fois le salaire médian d'un travailleur en Belgique. Nous n'accepterons aucune exception ni dérogation au Règlement communal qui sera pris en conséquence.
- Nous voulons limiter les traitements dans les associations, sociétés communales, intercommunales aux seules fonctions exécutives en lien avec la gestion quotidienne. La participation aux conseils d'administration ne doit donner droit qu'à un jeton de présence lié à la présence effective de l'administrateur.

### **Quatrième pilier : Mettre en place de nouvelles entreprises intercommunales, autrement dit des entreprises citoyennes publiques 3.0**

- Nous voulons fermer une série de sociétés anonymes et sociétés de placement gravitant autour des entreprises d'utilité publique et ouvrir le débat sur la création de nouvelles entreprises citoyennes publiques 3.0.
- Nous voulons remplacer les intercommunales à la structure complexe par des entreprises intercommunales d'utilité publique à dimension urbaine et à dimension humaine.
- Nous voulons organiser des entreprises communales et des partenariats intercommunaux publics, transparents, démocratiques et soumis à un contrôle strict. Nous voulons investir dans des services sociaux, durables et d'utilité publique.
- Les nouvelles entreprises communales et intercommunales seront transparentes et organisées démocratiquement comme des entreprises citoyennes publiques 3.0. Des entreprises de citoyens pour les citoyens, soumises à un contrôle démocratique direct, avec des conseils d'administration élus, des représentants des associations d'utilisateurs, des représentants syndicaux et de la société civile, et des citoyens directement élus.

### **Cinquième pilier : Appliquer le décumul intégral**

- Nous voulons que la commune applique le décumul intégral à l'ensemble du collège communal sans exception : aucun cumul possible avec tout autre mandat exécutif, mandat de député ou mandat privé.
- Nous voulons que l'opposition soit représentée dans toutes les associations, sociétés communales, intercommunales ou parcommunales.

## c. Notre position

### Premier pilier : Un bureau de la Transparence et de l'éthique

Les communes liégeoises et les représentants des partis traditionnels ont été au centre de la tornade Publifin. Être payé 500€ la minute à quasi rien faire, quel travailleur imagine recevoir une telle somme ? Ces comités grasement payés ont mis en lumière la manière opaque et non éthique dont étaient gérés les intercommunales liégeoises. Dès le départ, le PTB a fustigé le consensus des partis traditionnels visant à transformer la tentaculaire Publifin / Nethys en une multinationale où les mandataires-managers se gavent à l'argent public, où les investissements risqués se multiplient pour engranger toujours plus de profit et où les travailleurs sont muselés et pressés au nom du développement d'une « initiative industrielle publique » de plus en plus privatisée. Si Stéphane Moreau a abandonné son million annuel pour se contenter du quart de cette somme – encore trop élevée selon nous – il a gardé encore et toujours la même influence au sein de la galaxie Publifin / Nethys. Malgré les promesses de son exclusion, il est toujours administrateur-délégué de Nethys, administrateur délégué de Newco1 et président du conseil d'administration de Newco2, les deux nouvelles structures créées pour loger d'une part les activités réglementées et d'autre part les activités commerciales dites « concurrentielles ». Il reste protégé tant par les appareils des partis politiques traditionnels, notamment par Willy Demeyer en personne, que par ses amis millionnaires qu'il a attiré dans le conseil d'administration de Nethys. Car aujourd'hui, on retrouve des millionnaires liégeois au conseil d'administration de Nethys. Pierre Meyers, ex-actionnaire de CMI avec une fortune estimée à 60 millions d'euros. François Fornieri, patron de Mithra Pharmaceuticals avec une fortune estimée à 100 millions d'euros. Les administrateurs nommés par les partis politiques traditionnels ne brillent pas non plus par leur engagement social. Citons le réviseur d'entreprises, ami de Stéphane Moreau et nommé par le PS, Jacques Tison. Mais aussi Olivier Servais, nommé par le MR, administrateur dans plusieurs sociétés liégeoises (NMC sa, Constructions Electriques Schröder sa, AMOS sa). La collusion entre monde politique et monde patronal et financier s'exprime encore plus lorsque l'on s'intéresse à Ogeo Fund, ce fond de pensions de 4265 travailleurs du secteur public liégeois (Publfin, IILE, AIDE et Ville de Seraing) sur lequel Stéphane Moreau (PS), André Gilles (PS) et quelques autres personnalités politiques comme Dominique Drion (cdH) ou François-Xavier de Donnea (MR) ont fait main basse. Outre des placements immobiliers très intéressés comme à Anvers avec l'aventure Land Invest Group qui a permis à Alain Mathot d'acheter son immunité parlementaire auprès de Bart De Wever et de la NVA, il y a d'autres placements encore plus douteux et risqués. Il s'agit notamment des placements spéculatifs d'Ogeo via la banque HSBC opérés par Marc Beyens. Celui-ci est poursuivi aujourd'hui devant le tribunal correctionnel mais nommé directeur des opérations internationales du groupe Nethys par son ami Stéphane Moreau.

Les investigations autour de la galaxie Publifin / Nethys n'ont pas encore fini de tout révéler des pratiques révoltantes de cette caste politique complètement déconnectée des réalités de la population. La transparence ne tombera pas du ciel, c'est la raison pour laquelle nous voulons mettre sur pied un bureau de la Transparence et de l'Éthique, qui s'inspirerait du modèle



barcelonais. L'Oficina para la Transparencia y las Buenas Prácticas à Barcelone compte 56 membres qui ont pour tâche de veiller à ce que la gestion des deniers publics se fasse dans le plus strict respect de la loi. A Barcelone, une « boîte aux lettres éthique » est mise à la disposition des fonctionnaires et des citoyens qui veulent dénoncer un abus ou des faits de corruption. Le bureau passe également au crible les contrats signés par la ville afin d'y détecter d'éventuelles irrégularités, vérifier qu'il n'y a pas recours au dumping social ou environnemental et s'assurer qu'aucun contrat n'a été signé avec une société possédant des filiales dans un paradis fiscal.

Nous voulons un bureau qui contrôle la gestion des deniers publics de la ville, un bureau qui combatte fermement la corruption et les confusions d'intérêts. Un bureau qui protège les lanceurs d'alerte, un bureau vers lequel fonctionnaires et citoyens peuvent se tourner et adresser leurs plaintes. Garantir la transparence passe aussi par le contrôle. Ce bureau de la transparence appliquera le principe de la publicité obligatoire. Par ce principe, on entend l'obligation légale de rendre publiques toutes les décisions, communications officielles et procédures décisionnelles, comme cela se fait en Suède.

## **Deuxième pilier : Garantir la transparence totale**

À la suite des scandales Publifin et *Nethys*, mettant en cause des rémunérations indécentes versées au sein d'intercommunales ainsi que des placements douteux, il est apparu que de nombreux élus de la région avaient profité de ce genre d'escroqueries.

Dans les communes où nous avons des élus, nous avons été le premier parti à interpellier les conseils sur le sujet et à réclamer une commission spéciale, de réclamer le remboursement et un cadastre complet des différents mandats directs ou dérivés de la commune dans les différentes sociétés dont elle est actionnaire ainsi que les rémunérations ou jetons de présence qui y sont liés.

## **Troisième pilier : Mettre fin aux salaires exorbitants injustifiés**

Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) limitait jusqu'à 300 000€ et depuis le premier juillet 2018 jusqu'à 245 000 euros le montant maximal des rémunérations des élus. Nous voulons rendre publiques les rémunérations des hauts fonctionnaires des entreprises communales liégeoises en vertu du principe de transparence. Nous voulons en outre que leurs salaires soient justifiés. Nous voulons plafonner le salaire de tout mandataire communal à 110 000 euros bruts. Nous n'accepterons plus aucune exception ni dérogation. Dans notre Grande Enquête, sous la rubrique « éthique et démocratie », la revendication « diminuer les salaires exorbitants des directeurs généraux au sein des entreprises communales » arrive en première position, parmi toutes celles qui sont avancées par le parti pour améliorer l'éthique et la démocratie dans la commune.

## Quatrième pilier : Mettre en place de nouvelles entreprises communales, à savoir des entreprises citoyennes 3.0

Les intercommunales d'autrefois — ces sociétés d'utilité publique qui assuraient l'approvisionnement en eau, électricité, chauffage et la collecte des immondices — ont été transformées en holdings bureaucratiques totalement indifférents aux besoins de la population, où tout se règle dans l'ombre, dans une ambiance de club fermé. Publifin a été transformé en une coquille vide et le pouvoir a été donné à une société anonyme de droit privé, Nethys. Les patrons mandataires-managers s'en sont emparés pour la gérer comme une multinationale et non comme une entreprise publique. On ne compte plus les filiales de Nethys ni les investissements douteux opérés à l'étranger. Certains veulent aujourd'hui privatiser complètement des pans entiers de Nethys.

Nous voulons, au contraire, fermer ce genre de sociétés anonymes et sociétés de placement louches, et lancer le débat sur les nouvelles entreprises citoyennes. Des entreprises citoyennes 3.0, adaptées au 21e siècle. Des entreprises communales et des partenariats intercommunaux publics, transparents, démocratiques et soumis à un contrôle strict, qui investissent dans des services sociaux, durables et d'utilité publique.

Plutôt que de les privatiser ou de les jouer en bourse comme a proposé Jean-Claude Marcourt (PS), nous proposons de remplacer les intercommunales à la structure complexe par des entreprises communales d'utilité publique à dimension urbaine et à dimension humaine. Ce que nous voulons c'est retrouver un véritable service public, avec des tarifs abordables pour les logements, le ramassage des ordures, les services de garderie d'enfants, l'enseignement, l'approvisionnement en eau et en électricité, la production et la fourniture d'énergie 100 % verte.

C'est pour cette raison qu'il importe de mettre fin à la marchandisation des soins de santé et de l'énergie, mais aussi à l'aviilissement de notre démocratie. Il est temps de se concentrer sur ce qui est réellement important ! Les intérêts de la population n'ont pas leur place sur le libre marché.

Selon notre vision, les nouvelles entreprises communales doivent être transparentes et organisées démocratiquement comme des entreprises citoyennes 3.0. Des entreprises de citoyens pour les citoyens, soumises à un contrôle démocratique direct, avec des conseils d'administration qui ne sont pas seulement composés de politiciens professionnels, de chefs de cabinet pensionnés et de négociateurs chevronnés rattachés aux partis au pouvoir. Au contraire, nous réclamons des conseils d'administration élus, composés de conseillers communaux, de représentants des associations d'utilisateurs, des syndicats et de la société civile et citoyens directement élus, de manière à ce que l'engagement de ces entreprises communales en faveur de la société soit profitable : citoyens impliqués, spécialistes en placements éthiques, spécialistes de la société civile, gens passionnés par leur commune et le service public.

## 7. À fond pour la jeunesse et l'enseignement

### a. Notre vision :

À l'instar des soins de santé, du logement et du travail, l'enseignement est un droit fondamental. Les autorités ont donc le devoir de garantir l'enseignement à tout le monde, sans seuils financiers ou autres. Et l'enseignement doit émanciper. Grâce à l'enseignement, nous devons préparer nos enfants à la société de demain. L'enseignement doit découvrir et développer les talents de nos enfants, parfaire leurs connaissances afin de comprendre le monde, les rendre critiques et résistants afin de pouvoir rendre ce monde meilleur, stimuler leur créativité et leur inventivité afin de faire face aux défis de demain. Et l'enseignement doit être le levier de l'émancipation sociale et de l'égalité. C'est ambitieux, mais nous n'en attendons pas moins ! Un enseignement de qualité et accessible à tous est une garantie pour l'avenir des jeunes. Mais comment nos enseignants peuvent-ils faire de la qualité quand nos élèves se retrouvent parfois à 28 en classe ? La commune doit réinvestir dans son enseignement, il faut plus de professeurs pour avoir de plus petites classes. Aujourd'hui nos enfants sortent à peine de l'école, notre enseignement vit un véritable recul en matière de classes vertes, classes de neige, excursions. Or, on sait combien cela est important pour le développement des enfants. Les frais de l'enseignement sont également trop élevés, spécialement le prix des garderies ! Alors que la Constitution belge garantit la gratuité de l'enseignement, la réalité sur le terrain est toute autre. Un enseignement fondamental gratuit et de qualité c'est comme cela qu'on offrira à nos jeunes les bases pour qu'ils puissent construire leur avenir et qu'on luttera contre les inégalités sociales. Commençons à nous attaquer au prix des garderies !

### b. Ce que nous voulons

#### **Premier pilier : Augmenter les chances de réussite en recourant à des classes moins peuplées et en multipliant le nombre d'enseignants**

- Nous instaurerons des classes plus petites. En maternelle et dans les deux premières années du primaire, nous voulons environ quinze enfants par classe. Dans les années suivantes du primaire, nous voulons au maximum vingt élèves par classe.
- Avec une mesure forte comme la nomination plus rapide des enseignants temporaires prioritaires, nous améliorerons la sécurité d'emploi des jeunes enseignants.
- Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous défendons l'instauration d'un pool de remplacement des enseignants. Ceux qui sont chômeurs tout en étant titulaires d'un diplôme d'enseignant auront droit à la sécurité de l'emploi pour une année scolaire complète et à un salaire pour douze mois.

## **Deuxième pilier : Supprimer les seuils financiers et rendre effective la gratuité**

- Nous ferons en sorte que l'enseignement gardien, primaire soit totalement gratuit.
- Nous assurerons une bonne alimentation saine, locale et gratuite dans les écoles communales.
- Nous ferons en sorte que les activités extrascolaires (excursions, visites de musées, de fermes pédagogiques, sorties au cinéma) soient rendues obligatoires et gratuites dans les écoles communales.
- Nous intégrerons la remédiation dans le temps scolaire. Elle sera proposée gratuitement par toutes les écoles communales en collaboration avec les écoles de devoirs et les associations de soutien scolaire.

## **Troisième pilier : Investir dans la rénovation et la construction de nouvelles écoles**

- Nous accroîtrons les efforts financiers pour nous attaquer à la rénovation du patrimoine qui s'est délabré. Nous lancerons en urgence des travaux importants pour résoudre le fond du problème et supprimer la présence d'amiante à l'école du boutte.
- Nous élaborerons un plan de rénovation complet des bâtiments scolaires de la commune avec la Coopérative de construction et de rénovation de logements.
- Nous demanderons un refinancement du Fonds des bâtiments scolaires de l'enseignement officiel subventionné.

## **Quatrième pilier : L'enseignement reste une tâche incombant à un État démocratique**

- Nous ne percevons pas l'enseignement comme un marché concurrentiel entre les divers réseaux.
- Nous travaillerons au niveau national à ne plus avoir qu'un seul réseau public pluraliste et nous privilégierons tout ce qui pourra faciliter la collaboration entre les réseaux au niveau de la ville.

### **c. Notre position**

#### **Premier pilier : Augmenter les chances de réussite en recourant à des classes moins peuplées et en multipliant le nombre d'enseignants**

##### ***Veiller à avoir des classes plus petites***

Les enseignants veulent que tous les élèves de la classe progressent. C'est pourquoi nous avons

besoin de classes plus petites. L'étude américaine STAR a comparé les résultats quand les élèves étaient à 13 ou à 15 en classe pendant quatre ans (de 6 à 10 ans) ou à 22 ou 25 par classe. Tout au long de leur carrière scolaire, les élèves des classes plus réduites ont enregistré un acquis moyen d'apprentissage de plus d'un an et ils ont également obtenu de meilleurs résultats dans l'enseignement supérieur. Tous les élèves ont enregistré un meilleur acquis d'apprentissage, le meilleur résultat étant enregistré parmi les élèves issus de milieux défavorisés. Le PTB propose de limiter le nombre d'élèves par classe à maximum quinze environ en maternelle et dans les deux premières années du primaire, et à maximum vingt dans les années suivantes du primaire.

Dans notre pays, nous sommes les champions de la reproduction de l'inégalité sociale dans l'enseignement. Votre origine préfigure davantage votre carrière scolaire et votre place plus tard au sein de la société que vos talents et votre persévérance. Pour réduire considérablement la ségrégation scolaire et l'inégalité sociale, une politique radicale et efficace est nécessaire. Nous voulons une école où tous les enfants réussissent, même ceux qui, de par leur situation chez eux, ont plus de difficultés sur le plan social et financier. À l'école, tous les enfants doivent pouvoir bénéficier de l'aide nécessaire, dans de petites classes et avec l'incorporation d'un personnel bien formé, de façon à éviter le redoublement.

### ***Constituer un pool de remplacement pour les enseignants***

Des classes plus petites, cela requiert plus d'enseignants. Il est particulièrement dommage que tant d'enseignants débutants abandonnent rapidement l'enseignement, entre autres, parce qu'ils n'ont aucune sécurité d'emploi. C'est pourquoi il convient de créer un pool de remplacement à part entière. Celui qui est au chômage et qui a un diplôme d'enseignant a droit à la sécurité d'emploi pour une année scolaire entière et à un salaire pendant douze mois. Les enseignants du pool de remplacement sont engagés afin de remplacer des collègues malades dans une certaine région. Entre deux remplacements, ils effectuent des tâches pédagogiques dans une école d'ancrage (enseignant auxiliaire, remédiation, devoirs à domicile...). Le remplacement rapide des enseignants malades réduira considérablement le nombre d'heures de cours perdues. Aujourd'hui, des élèves encourent parfois du retard parce que certaines matières ne sont pas enseignées pendant un temps assez long. Le pool fournit aux enseignants une sécurité d'emploi et aux élèves la certitude d'avoir cours.

Une mesure forte pour améliorer la sécurité d'emploi des jeunes enseignants consiste à nommer plus rapidement les enseignants temporaires prioritaires.

## **Deuxième pilier : Supprimer les seuils financiers et rendre la gratuité effective**

Pour le PTB, l'enseignement obligatoire (gardien, primaire et secondaire) doit être gratuit, comme le stipule la Constitution belge. Le budget de l'enseignement dans notre pays doit être augmenté et porté à 7 % du produit intérieur brut, comme c'était encore le cas en 1980. Pour le PTB, le refinancement de l'enseignement est l'une des priorités auxquelles on pourra affecter le produit de la taxe des millionnaires. Pour bien des familles, notre enseignement est trop cher. Trois sources de

frais importants restent problématiques et sont pointés par la dernière étude la ligue des familles : le matériel scolaire, la cantine et les voyages et sorties scolaires. Pour le PTB, la commune de Saint-Nicolas doit montrer l'exemple et rendre effective la gratuité de son enseignement.

Dans une ville où la pauvreté infantine est élevée, les histoires de boîtes à tartines vides font dresser le poil. Cela peut se résoudre facilement avec des repas sains, locaux et gratuits pour tous à l'école, sans stigmatisation des enfants en provenance de familles pauvres. Cela peut d'ailleurs faire partie des cours, afin d'apprendre aux élèves à cuisiner. L'échange entre les différentes cultures alimentaires peut également faciliter les liens entre les élèves, les parents et l'équipe scolaire.

Enfin les voyages et sorties scolaires, considérées dans les recommandations de la Fédération Wallonie-Bruxelles comme ne faisant pas partie du « temps scolaire », constituent une source de tension dans nombre de familles de notre commune. En effet, le premier motif de non participation de certains enfants à ces activités sont les raisons financières. Or, nous considérons que ces activités constituent un apprentissage social et affectif nécessaire au bon développement et à la bonne intégration de nos enfants dans leur classe, dans leur école et dans la société. En priver certains ou les en priver tous réduit la qualité de leur apprentissage et stigmatise une partie des élèves lorsque certains sont empêchés de participer pour des raisons financières.

### **Troisième pilier : investir dans la rénovation et la construction de bâtiments scolaires**

Il faut investir bien davantage dans la rénovation et dans la construction de nouvelles écoles. L'état de certains bâtiments scolaires de la commune est indigne de celui d'une ville d'un pays industrialisé du 21e siècle. Le désinvestissement massif dans l'infrastructure scolaire depuis près de 30 ans a fait des dégâts.

## 8. Une commune verte et agréable à vivre

Rendre notre commune plus agréable à vivre passera aussi par le développement d'espaces verts. À ce titre, les différentes entités de la commune ne sont pas logées à la même enseigne. Il faudra en priorité s'attaquer à l'entité de Tilleur, parent pauvre de la commune.

### Premier pilier. La lutte contre les particules fines

- Nous installerons des stations de surveillance de particules fines, en priorité près des crèches, écoles maternelles et primaires surtout le long des axes routiers. Nous agirons en conséquence.
- Nous encouragerons la création de jardins communautaires en ville.
- Nous veillerons à ce que les services de la Ville utilisent systématiquement un produit de désherbage écologique alternatif aux produits très nocifs ordinairement utilisés.
- Nous souhaitons que les abords des écoles et de tous les quartiers résidentiels soient placés en zone 30.

### Troisième pilier. Un grand plan d'investissement pour rénover l'ensemble des bâtiments publics

- Nous lancerons un grand plan d'investissement pour rénover l'ensemble des bâtiments publics en termes d'énergie et d'isolation. La coopérative de construction et de rénovation de logements publics pourrait largement y contribuer.
- Nous voulons un système de tiers-payant pour l'isolation et les appareils qui économisent l'énergie. Les autorités publiques avancent l'investissement et le consommateur rembourse le prêt par tranches.

### Quatrième pilier. Moins de déchets

- Nous reviendrons à un service public de ramassage mensuelle des encombrants.
- Nous veillerons à ce que le projet d'obligation de conteneur à puce ne revienne pas de sitôt.
- Nous sensibiliserons les entreprises à la quantité de déchets.
- Nous installerons des bulles à huiles usagées dans les quartiers.
- Nous organiserons un réel débat public sur la question des déchets à Saint-Nicolas.
- Nous ouvrirons des ateliers de réparation communaux pour réparer appareils électriques, meubles et vêtements ou pour les démonter et en retirer les pièces réutilisables. Nous soutenons les *repair cafés*, les marchés d'échange et les magasins de seconde main.
- Nous créerons, comme service communal, une banque de la construction pour aider à la construction, à l'isolation, à la destruction et à la rénovation de bâtiments. La banque de la construction servira aussi au stockage de matériaux de construction d'occasion.

- Nous prévoyons un point compost par quartier, où on peut composter des matières organiques avec l'aide de bénévoles, où on peut chercher le compost pour de l'horticulture urbaine.

### **Cinquième pilier. Une ville propre**

- Nous voulons plus de poubelles publiques et une généralisation du tri sélectif.
- Les dépôts clandestins sont inacceptables, il faut s'y attaquer résolument. Nous élargirons le service des éboueurs et la régularité des collectes de déchets.